Postulat du groupe des Vert-e-s « Pour une ville résiliente en cas de sécheresses et pénuries d'eau. Comment capter et stocker l'eau de pluie ? »

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

L'eau est la ressource la plus précieuse à bien des égards. Avec le changement climatique, le régime de précipitation en Suisse est bouleversé, ce qui cause des problèmes de pénuries d'eau, phénomène amplifié par les records de chaleurs annuels et les périodes de sécheresse à répétition. Ainsi, les pénuries d'eau sont déjà devenues une réalité, même dans un pays comme le nôtre, considéré comme le château d'eau de l'Europe. L'eau n'est plus disponible à l'infini mais elle est bien une ressource limitée.

À Morges aussi, nous devons faire face à cette nouvelle réalité : les mesures sommant la population de faire une utilisation modérée de l'or bleu, voire les restrictions d'usage, se sont répétées ces dernières années. Il est temps d'empoigner cette problématique dans notre commune. Comme le dit la maxime « gouverner, c'est prévoir », la Ville de Morges devrait réfléchir non seulement à la consommation mais également à la gestion et à l'utilisation actuelle et future des ressources en eau sur son territoire. Un enjeu est de pouvoir stocker l'eau de pluie qui tombe littéralement du ciel. L'eau de pluie est une ressource importante et actuellement négligée. À Morges, ces eaux claires sont directement restituées dans le milieu naturel.[1] Capter cette eau lorsqu'elle est disponible pourrait aider la Ville à faire face aux sécheresses et aux potentielles pénuries d'eau, notamment en termes d'arrosage des jardins et des espaces verts ou d'utilisation de l'eau potable à des fins non-vitales (nettoyages extérieurs, chasse d'eau des toilettes, certaines activités industrielles, etc.). D'ailleurs, une motion en ce sens a été déposée en juin 2023 par le groupe des Vert-e-s au Conseil national.[2] Dans une conception plus large, la Ville devrait s'inspirer du concept de « ville éponge » conjuguant évaporation, infiltration, rétention et perméabilisation des sols.

Ainsi, ce postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de capter et stocker les eaux de pluie sur le domaine public, les bâtiments communaux et les espaces verts en particulier, afin de planifier l'approvisionnement en eau et de prévenir les pénuries, soit constituer des réserves en cas de besoin. Des réservoirs éparpillés sur le territoire communal permettraient de disposer d'eau pluviale tout en minimisant les distances entre l'eau à disposition et les endroits à arroser.

De plus, bien que la Ville propose déjà des subventions à l'achat et à la pose d'une citerne d'eau pour les particuliers, le présent postulat souhaite que la Municipalité étudie tous les moyens d'incitation à sa disposition pour que les nouvelles constructions, en particulier, soient équipées d'office d'un système de récupération d'eau. Des quantités non-négligeables d'eau pourraient être ainsi économisées chaque année. Enfin, la Ville devrait mettre en place une campagne de sensibilisation et d'information sur la question de l'eau en général.

Aujourd'hui, il faut préparer l'avenir et se pencher sur la gestion de l'eau dans une perspective d'adaptation et de résilience face aux nouvelles contraintes que la Ville va subir dans les années à venir, afin de garantir une diversification des apports en eaux en cas de rareté ou de pénurie. Les générations futures méritent bien cela.

Pour le groupe des Vert-e-s, Lucas Brühwiler, le 6 septembre 2023

---

[1] Ville de Morges, « Eaux claires, eaux usées, https://www.morges.ch/vivre-a-morges/energies-et-reseaux/eaux-claires-usees/eaux-claires-eaux-usees-200697

[2] Motion 23.3855 « Les eaux de pluie. Une ressource durable », déposée le 15.06.2023, Conseil national, https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20233855